

# TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA DURÉE DES PRINCIPAUX PROGRAMMES DE MOBILITÉ

Opérateur	Nom du programme	Public	Durée
OFAJ (Office franco-allemand pour la jeunesse)	Programme d'échanges franco-allemands Brigitte Sauzay.	Élèves de la 4 <sup>ème</sup> à la 1 <sup>ère</sup> .	2 à 3 mois.
	Programme d'échanges franco-allemands Voltaire.	Élèves de seconde et première ; LGT et professionnel.	6 mois.
	Programmes franco-allemands, rencontres de groupes au domicile du partenaire.	Élèves de l'enseignement primaire et secondaire de l'enseignement général et technologique y compris les élèves non germanistes.	4 à 21 jours.
	Programmes franco-allemands, rencontres de groupes en tiers-lieu.	Élèves de l'enseignement primaire et secondaire de l'enseignement général et technologique y compris les élèves non germanistes.	4 à 21 jours.
DGESCO via l'académie (DAREIC)	Les bourses de scolarité aux lycées français de Londres, Dublin, Munich, Vienne, Madrid et Barcelone.	Lycéens de 1 <sup>ère</sup> ou de terminale : priorité aux élèves bénéficiaires d'une bourse sociale (bourse au mérite).	1 an.
DAREIC	Programme d'échanges franco-anglais «Fellowships» ou bourses individuelles.	Lycéens anglais lycéens français : expérimentation 1 <sup>ère</sup> et Terminale LGT et professionnel.	Entre 10 et 15 jours.
British Council France	Programme d'échanges franco-britannique Les bourses Charles de Gaulle.	Lycéens et apprentis de 17 à 19 ans.	Entre 7 à 14 jours.
	Programme d'échanges franco-britannique Bourses Lefèvre, mobilité de classes, projet de coopération éducative.	Collégiens et lycéens de 11 à 18 ans.	5 jours.
SFA (Secrétariat franco-allemand)	Programme d'échanges franco-allemands en formation professionnelle.	Lycéens professionnels et apprentis.	3 semaines au moins.
Agence Erasmus+ France Education  Programme Erasmus+ Formation	Programme Erasmus+, Action Clé 1 : - Mobilité à des fins d'éducation et de formation - Mobilité des personnels de l'enseignement scolaire et partenariats (dans le cadre desquels s'inscrivent les mobilités d'élèves courtes et longues).	Collégiens et lycéens, projet de coopération éducative entre établissements.	Mobilité courte ; de 5 jours à 2 mois.  Mobilité longue : de 2 à 12 mois.
	Action Clé 1 : - Mobilité à des fins d'éducation et de formation - Mobilité des apprenants et personnels de l'enseignement et de la formation professionnelle.	Collégiens, élèves et apprentis de la formation professionnelle initiale jusqu'au niveau IV (hors enseignement supérieur).	De 2 semaines à 12 mois.